

Cérémonie des vœux du maire 2024

Vendredi 12 janvier 2024 a eu lieu la cérémonie des vœux du maire à la population au complexe Petit-Breton. Près de 400 personnes étaient présentes à cette occasion. Vous pouvez consulter le diaporama présenté [en cliquant ici](#) ! Un grand merci aux acteurs du territoire, à Alain Guihard et Marie-Odile Jarligant, représentants le Conseil départemental du Morbihan, Nicolas Criaud, président de Cap Atlantique, aux élus présents et aux habitants ayant répondu à cette invitation.





Discours de M. Pascal Puisay, maire de Pénestin

"Monsieur le Conseiller Départemental, cher Alain, Monsieur le Président de Cap Atlantique, cher Nicolas, Mesdames et messieurs les Maires, chers amis, mesdames et messieurs les adjoints et conseillers, chers collègues, mesdames et messieurs, représentant les services de police et de gendarmerie, Père, mesdames et messieurs,

Bonjour à toutes et à tous. Déjà 2024, bienvenue à cette nouvelle édition de la traditionnelle cérémonie des vœux du maire à la population.

2023 a vu le contexte international et national se durcir encore davantage : la guerre en Ukraine se prolonge, les événements au Proche Orient nous renvoient à des conflits d'un autre temps. La menace terroriste est toujours présente. Précarité, coût de la vie, crise du logement, notamment en Bretagne... L'instabilité est palpable en France. Les crises énergétique, économique, climatique rythment la une des médias et se traduisent notamment par une inflation inédite. Les répercussions se ressentent à toutes les échelles.

Alors, quelque peu à l'abri du tumulte des grandes métropoles, il nous a fallu encaisser, tomber et enfin se relever pour garder le cap. Contre vents et marées, nous avons tenu la barre pour continuer le développement de notre commune.

***Car oui**, 2023 restera une année au cours de laquelle j'ai le profond sentiment que la démocratie aura été bafouée. Une année où aura eu lieu la démission de l'ensemble des deux listes d'opposition et de six membres de l'équipe de Osons Pénestin. Leurs démissions, malheureusement, nous privent d'une opposition, de débats contradictoires, et je trouve vraiment cela dommageable pour la démocratie. Toutes ces personnes qui s'étaient présentées à votre suffrage avaient, je le pense, l'intime espoir de ramener les Pénestinois devant les urnes. Ne serait-ce pas là une action antidémocratique ? Je vous laisse juge.*

Pour ce qui nous concerne, nous n'avons trahi en rien nos électeurs. Nous continuons d'avancer pas à pas dans les projets que nous avons coconstruits avec vous lors de la campagne électorale. Nous n'en dérogerons pas et irons jusqu'au bout de nos propositions. Aujourd'hui, à un peu plus d'un demi-mandat, nous n'avons vraiment pas à rougir de nos réalisations en cours et à venir.

Je voudrais pour cela remercier les 12 personnes qui m'accompagnent dans le conseil municipal restreint, et qui auront effectivement à cœur de prouver que notre programme ambitieux est à la hauteur de vos aspirations et de nos moyens. 13, comme un chiffre porte bonheur et si d'aucuns disent que 13 à table, cela porte malheur, il se trouve que nous ne sommes pas 13 à table mais 14.

Toujours présente, toujours aidante, toujours attentive, notre **Directrice Générale des Services** nous accompagne au quotidien dans la mise en œuvre de nos projets politiques. Le premier bureau allumé et le dernier éteint, présente lorsque cela était nécessaire à des heures qui dépassaient largement le cadre de son travail. Elle nous freine parfois, nous alerte sur les obligations administratives et réglementaires, elle met en ordre de marche ses équipes pour qu'elles puissent accompagner l'évolution de notre petit bout de territoire. À la suite de la parution d'un courrier, nous voulons lui redire combien l'équipe municipale lui est reconnaissante. Son professionnalisme a été à la hauteur au moment où nous avons vacillé, voire sombré, las de toutes les attaques personnelles que certains d'entre nous avons subies. Harcelée jusqu'à votre domicile, vous avez tenu bon et si le capitaine que je suis vous donne le cap, vous avez l'obligation par temps calme ou dans la tempête de tenir le gouvernail. Nous, nous le devons à celles et ceux qui nous ont choisis. Mme ROBIN, au nom du conseil municipal, je vous adresse tous nos remerciements sincères pour votre implication.

Maintenant comme je vous l'ai dit précédemment, Mesdames et Messieurs, il nous importe désormais de sortir de ces polémiques stériles et vous montrer combien l'investissement de chacun conduit la commune vers une nouvelle modernité dans la mise en œuvre des futures réalisations à l'horizon 2024/2026.

Les différents services de la mairie fonctionnent à plein régime. Notre nouveau service a édité plus de 4 600 pièces d'identité cette année, le service aux administrés restant notre priorité. La demande est constante tout au long de l'année et le public vient parfois de très loin pour faire ses démarches. Grâce à la disponibilité des agents, un rendez-vous peut vous être proposé en une semaine et ces documents peuvent vous être remis en un peu moins d'un mois.

Les chiffres de l'**état civil** nous montrent un taux d'accroissement négatif, comme dans beaucoup de communes littorales, compensé par un solde migratoire résidentiel positif. Pénestin demeure donc attractif avec néanmoins le problème de la pyramide des âges. Le recensement, qui débutera le 18 janvier, nous permettra de mieux connaître le nombre et la catégorie d'habitants et de continuer à imaginer l'adaptation des services à cette évolution.

Le vieillissement de la population ne touche pas que Pénestin mais est un phénomène qui dépasse les frontières de l'hexagone. A Pénestin, l'EHPAD vient pallier ce constat. Il compte aujourd'hui 48 agents pour 56 pensionnaires. Il permet d'accueillir les personnes âgées en perte d'autonomie. Il constitue un équipement qui, pour les aidants à domicile, bien souvent à bout de souffle, démontre son importance et son caractère indispensable pour les habitants et leurs familles.

Au niveau de l'urbanisme, nous constatons que le nombre de permis de construire est en baisse. Ceci peut s'expliquer par le contexte économique actuel : évolution du coût du foncier et des taux d'emprunt. Mais si le territoire continue de se développer, il faudra s'interroger sur cette attractivité et trouver la juste équation entre la loi ZAN (Zéro Artificialisation Nette), le SRADDET (Schémas Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire), et le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) dont découle une vraie problématique, entre le foncier disponible et le nombre de personnes qui souhaitent s'installer à Pénestin.

C'est bien dans ce contexte contraint, avec ces documents supra communaux, que pour autant nous avons recherché une adéquation dans cet équilibre et que nous avons arrêté le **Plan Local d'Urbanisme** en septembre dernier. Il a été adopté à l'unanimité en conseil municipal, et à l'unanimité avec quelques préconisations toutefois au conseil communautaire de décembre dernier. L'enquête publique, diligentée par la mairie, avec une équipe d'enquêteurs, se déroulera à partir du 19 février prochain. Elle permettra au public de le consulter, de l'amender le cas échéant. Il devrait être approuvé à la fin du 1^{er} semestre 2024.

Le **budget communal** est maîtrisé. Les restes à réaliser ainsi que les excédents en termes de résultat nous permettront de continuer le développement de la commune. En outre, un emprunt a été contracté bien avant l'évolution des taux (1 200 000 € à moins de 1.5%). Il permettra également de couvrir nos dépenses d'investissement à venir. Vous verrez alors que les projets que nous avons soumis à votre approbation lors de la campagne électorale de 2020, et qui ont conduit à notre élection, ne seront pas de vaines promesses.

Cette année 2023 a également été l'objet d'une étude concertée sur la **revitalisation du centre bourg**. Trois réunions publiques ont permis de mettre à jour des scénarios. Ils dessinent ce que sera, ou pourra être le bourg de Pénestin dans les décennies à venir. Imaginons une voix centrale à sens unique, des larges trottoirs permettant de flâner en toute tranquillité, des circulations douces, une petite place, des halles.../...

Le service Infrastructures de la commune a réalisé certains aménagements cette année. Parmi ceux-ci, la réhabilitation totale de la maison Tendron qui a logé cet été le personnel de la SNSM et sert aujourd'hui de logement d'urgence. L'église s'est également dotée d'une nouvelle sonorisation, et les abords du nouveau club nautique ont été aménagés. Je tiens à remercier Messieurs Michel Bauchet et Joseph Lizeul, qui ont su reprendre ce dossier en main et réparer quelques erreurs qui auraient pu impacter le fonctionnement de ce club nautique. Je vous rappelle qu'il prendra le nom de Club Nautique Claude Chesneau, en hommage à son initiateur, et à ses 25 années de mandats.

Le services voirie espace vert n'est pas en reste. Les travaux de voirie réalisés en 2023 ou en cours de réalisation concernent les allées des Genets et du Bihen, intégrant la réalisation du réseau d'eaux pluviales et le remplacement des réseaux d'eau potable et eaux usées, ainsi que l'enfouissement des réseaux télécom. L'allée des sports, qui sera désormais équipée d'une piste cyclable, le parking de la Mine d'Or. Enfin les rues de Keravar, de Brambert et l'allée du Parouget. Vous pouvez découvrir ici le programme pour 2024, que vous retrouverez sur le site de la mairie.

D'un point de vue environnemental, les 15 communes de Cap Atlantique ont signé, cette année, la charte de préservation de la biodiversité des bords de voirie. L'objectif est de réaliser un fauchage raisonné afin de sauvegarder la faune qui s'y développe. La mise en place des carrés de biodiversité s'inscrit dans la même dynamique.

Remettons les choses à leur juste place lorsque d'aucuns s'arrogent les réalisations de notre équipe : l'Atlas de Biodiversité Communale avait été souhaité dès 2018 par mon prédécesseur, mais il n'avait pu le mettre en œuvre, faute de moyen. Souhaité par l'équipe majoritaire, et approuvé effectivement à l'unanimité, il a pu être réalisé en 2023 grâce à la demande de subventions obtenues de la région Bretagne et de Cap atlantique, avec un reste à charge maîtrisé de 2000 euros pour la commune. Il a permis l'identification de nouvelles espèces animales et végétales sur le territoire, dont le gravelot à collier interrompu. Il se poursuivra en 2024.

Grâce à un bureau d'étude spécialisé dans la réalisation de **zones de mouillages**, nous avons posé l'étude environnementale qui nous permettra d'obtenir de la DDTM l'autorisation d'exploiter nos zones littorales dites ZMEL. Avec plus de 10 réunions avec les utilisateurs privés et professionnels, nous avons revu l'ensemble des périmètres. Ils permettront une exploitation raisonnée et fluide pour tous, en préservant notre estran, véritable lieu de vie pour une biodiversité maritime.

Concernant les **circulations douces**. Pénestin poursuit son plan vélo communal. De nouveaux aménagements grâce à la participation de Cap Atlantique, permettent de relier le Bile et Loscolo en toute sécurité, et de nouveaux tronçons de pistes cyclables ont été installés. Le Chaucidou a été largement plébiscité, et le nouveau marquage au sol qui est venu se substituer à la piste cyclable existante aura permis de mieux partager cette voirie très fréquentée. L'objectif était d'améliorer la sécurité, tout en préservant les espaces naturels bordant cette liaison douce entre le bourg et Tréhiguiet. Pour notre part, il nous paraissait totalement inconcevable de modifier l'équilibre de la biodiversité qui se développe sur la dune du Branzais, et qui a d'ailleurs vu la mise en place d'une Aire Marine Educative, sous l'instigation de la directrice de l'école publique.

Au niveau intercommunal, la jonction entre Pénestin et Assérac est maintenant effective. Au total, ce sont 3 km de sentiers vélo qui ont été créés en 2023 sur le territoire.

Une autre des compétences de l'intercommunalité, des plus importantes compte tenu de l'évolution du changement climatique, c'est la **gestion de l'eau**. Le bassin de stockage des eaux usées de Poudrantaïs s'est achevé en début d'année. Cet ouvrage permet de sécuriser et d'optimiser le fonctionnement du système de collecte des eaux usées. Il permet en outre de réduire les risques de débordement en milieu naturel. Des travaux de renforcement du réseau d'eau potable entre Camoël et Pénestin ont également été réalisés, afin d'améliorer le débit d'eau, notamment l'été. Enfin, la 1^{ère} phase des travaux de restauration écologique des marais du Branzais et de Men Armor s'est terminée mi-décembre. Les objectifs étaient de pouvoir gérer les niveaux d'eau, créer des îlots de nidification et permettre une remontée ponctuelle d'eau de mer sur les prairies inondables. Ainsi pourront se développer plusieurs catégories animales et végétales entre eau douce, eau saumâtre et eau salée, qui développent chacune des caractéristiques spécifiques nécessaires à l'épanouissement de chaque espèce.

L'une des **richesses de notre littoral** provient de la présence de falaises, qui demeurent fragiles. La mairie, en lien avec l'Association des Maires de France et l'Association des élus du Littoral, continue la surveillance du recul du trait de côte afin d'éviter tous les dangers que cela implique. Sensibilisation, prévention, recul du sentier côtier sont autant de mesures prises dans ce sens. A terme, nous devons nous interroger sur les répercussions financières qui pourraient être engendrées par le déplacement des populations et/ou des professionnels. Enfin, précisons que ce sont désormais 15 plages qui sont équipées de bacs à marée, permettant de lutter contre la pollution plastique notamment.

Un peu de culture maintenant en évoquant les animations 2023, qui ont lieu toute l'année, entre la programmation estivale et les événements hors saison comme la Fête du printemps et le Marché des Sites Remarquables du Goût. Je tiens sincèrement à remercier tous les acteurs de cette réussite : Monsieur Michel Crenn, accompagné de notre responsable animations avec leurs équipes de professionnels et de bénévoles. Un focus sur ces bénévoles que je salue chaleureusement et sans lesquels la réussite n'aurait pas été au rendez-vous. Plantec et Malo, les deux têtes d'affiches de cet été ont permis de réunir un public dépassant même le millier de spectateurs.

Et 2024 me direz-vous !

La grande nouveauté pour cette année est la mise en place d'une **programmation culturelle d'arrière-saison**, qui permet désormais de proposer une véritable offre culturelle aux Pénestinois tout au long de l'année. Il nous paraissait important de venir compléter les différentes animations déjà mises en place par nos associations et nos commerçants. Vous trouverez sur le site de la mairie les programmations à venir. La première s'est déroulée vendredi dernier et a été une réussite. Plus de 70 personnes sont venues participer à l'histoire du muscadet, sa dégustation et danser avec le groupe Tu m'Ador.

Concernant les grands projets à venir.

Vous le savez tous, la vie n'est pas un long fleuve tranquille, et plusieurs **contentieux** sont en cours sur la commune. Loscolo, le Cofreneau, les Hauts de Vilaine, ou encore le cimetière... Nous ne baissons pas les bras et continuons d'avancer.

Heureusement, de grandes satisfactions !

Le **Club Nautique** Claude Chesneau, sera inauguré le 13 avril 2024.

Les travaux de la **Maison de Santé** ont été lancés fin novembre 2023 et devraient se terminer en octobre prochain. Sous la coordination de Mme Fanny Salzinger, infirmière à domicile, les professionnels de santé de notre commune se sont investis pour dessiner avec nous un centre dédié aux soins, adapté et fonctionnel.

La signature en janvier de la cession des **terrains du Yoquo** à Atlantique Habitation permet de lancer le lotissement social qui accueillera 16 nouvelles familles. La problématique du remplissage de nos écoles devrait ainsi être revu, et s'il faut se battre cette année pour garder nos classes dans nos écoles, gageons que ces logements sociaux permettront de résoudre à minima ce problème.

Dans le même ordre d'idée, faisant suite à l'étude de revitalisation du centre bourg et à la mise en place du **nouveau PLU**, nous devrions choisir en début d'année un aménageur pour lancer l'opération du **Toulprix**. Il devra voir dans sa première phase la réalisation de nouveaux logements derrière la mairie. Du logement social supplémentaire, des habitations pour les primo accédant en prévision pour l'apport de population sédentarisée. Bien évidemment, pour l'équilibre de ce projet, quelques collectifs à l'achat seront également envisagés. Trois sociétés sérieuses ont été pré-retenues, et il nous incombera de choisir la meilleure d'entre elles qui garantisse urbanisation et cadre de vie respectueux de notre environnement. Elles devront présenter leur projet au bureau municipal.

J'espère aussi, Monsieur le président, mon cher Nicolas, que nous pourrons commencer, en lien avec tes services, le démarrage de la 3^{ème} phase de réhabilitation du **sentier côtier** pour 2024.

Un projet de **vidéo protection**, sous la responsabilité de Mrs Picard, conseiller délégué à la sécurité, et Vico, chef de la police municipale, devrait voir le jour cette année 2024 afin de sécuriser des lieux stratégiques sur notre commune, et qui ont vu malheureusement des actions de vandalisme. Ce dispositif permettra, le cas échéant, de pouvoir suivre les contrevenants dans leur périple.

C'est à ce titre que nous avons décidé de **mutualiser le service de police** municipale avec la commune de Camoël. L'objectif sera de renforcer l'équipe, principalement sur les mois d'été.

Enfin, Mon capitaine, cher Jean-Claude, le projet de rénovation de la toiture du **centre de secours** devrait être réalisé. Il était temps n'est-ce pas ? Je tiens à cette occasion à vous présenter quelques membres de ce centre de secours qui ont, je le crois, un message à vous faire passer.

[Intervention des pompiers pour le projet du Mont Blanc]

Avant de clore ces vœux, je voudrais remercier tous les acteurs de notre commune, tous ceux qui font que Pénestin demeure un territoire attractif au sein duquel nous nous sentons bien :

- Vous tous, mes chers compagnons de route. A 13, je sais que je vous en demande plus, mais je sais aussi votre abnégation et votre fidélité au projet que nous avons développé en 2019, et de ce fait au service des pénestinoises et des pénestinois.
- A vous, Madame la Directrice des Services, qui coordonnez les équipes pour faire que nos projets aboutissent.
- A vous, ces équipes techniques et administratives, qui rendez les choses possibles, et qui avez à cœur de faire que le service public soit un vrai service **au** public.
- A vous, la Réserve Communale de Sécurité Civile, mon cher Michel, qui permettez à nos organisations diverses de se dérouler dans de bonnes conditions de sécurité.
- A vous, les bénévoles, qui donnez tout son sens au mot engagement.
- A vous, les associations, qui insufflez une vraie dynamique tout au long de l'année.
- A vous, les commerçants, artisans et professionnels de la mer, qui faites de notre commune un territoire attractif, qui permettez l'emploi et donc une vie sociale indispensable à toute collectivité.
- A vous, les services de secours et de gendarmerie, qui nous aidez à protéger nos populations, et j'en suis moi-même très redevable.
- A vous les services d'Enedis, avec les pompiers, qui avez été obligés d'inventer de nouveaux moyens pour accéder aux lignes défectueuses. Comme 250 foyers, j'ai subi cet événement. Merci à M. Herbreteau, cher Jean-Claude, d'avoir facilité les choses par ta disponibilité et le prêt de matériel.
- A vous, mesdames et messieurs, tous réunis ce soir, qui faites la diversité de Pénestin, que dis-je, **qui êtes Pénestin**.
- Et surtout à toi, ma compagne, à qui je dédie ces quelques mots dans ta langue maternelle :

cám ơn em vì luôn đồng hành cùng anh

Anh yeu em.

Bonne année à toutes et à tous, que 2024 soit une année de paix et de résilience, tant sur notre territoire breton, que national et international".

**MAIRIE DE
PÉNESTIN**

44 Rue du Calvaire
56760 Pénestin

HORAIRES :

Lun : 9h - 12h
Mar : 9h - 12h / 14h - 16h45
Mer : 9h - 12h / 14h - 16h45
Jeu : 9h - 12h / 14h - 16h45
Ven : 9h - 12h / 14h - 16h45
Sam : 9h - 12h

TÉL. : 02 23 10 03 00